

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

- Charles Mve Ella, ministre délégué auprès du ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres :

"La nouvelle politique forestière est en cours d'élaboration et sera très prochainement mise sur la table du gouvernement pour son adoption".

- Mathurin Ovono Ebe, président du Syndicat national des enseignants et chercheurs, section université Omar-Bongo (SneC-UOB) :

"Le SneC-UOB met donc en garde le gouvernement quant à sa volonté de transformer l'université Omar Bongo en un vaste foyer de contamination communautaire".

- Guy Patrick Obiang, ministre de la Santé :

"Le rôle du gouvernement est de poursuivre la sensibilisation des populations quant au respect des mesures barrières, notamment le port du masque".

- Melchy Obiang, porte-parole des artistes :

"Subissant les conséquences des mesures prises par le gouvernement, les hommes et femmes de culture et artistes que nous sommes nous sentons frustrés du fait d'avoir été exclus de la liste des catégories de citoyens devant bénéficier des mesures d'accompagnement prévues par le gouvernement dans le cadre de cette pandémie".

- Michel Menga M'Essone, ministre de la Culture et des Arts :

"Au Gabon, les artistes exercent dans l'informel, sans véritablement réunir les critères les plaçant au rang d'artistes. Tant que vous êtes dans l'informel, l'État ne pourra intervenir".

- Camélia Ntoutoume-Leclercq, ministre déléguée auprès du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert de technologies, de l'Éducation nationale, chargée de la formation civique :

"Les plus hautes autorités de notre pays ont largement évoqué la formation et les besoins réels de notre société. Et le gouvernement est fortement préoccupé par la formation de nos enfants".

Rassemblées par Y.F.I

Les "Mamboundouistes" s'insurgent contre la création de l'ANVA

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

LES "Mamboundouistes", un courant politique de l'Union du peuple gabonais (UPG), se sont retrouvés récemment

pour décrypter l'actualité nationale du moment. Au nombre des sujets évoqués, le projet d'ordonnance portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale de vérification et d'audit (ANVA), annoncé lors du dernier Conseil des ministres du 14 août dernier.

Les "héritiers" de feu Pierre Mamboundou ont fustigé "la création d'un organe

Par ailleurs, ces acteurs ont suggéré au gouvernement la réhabilitation de la direction générale du Contrôle d'État



Les « Mamboundouistes », lors d'une précédente sortie.

dont les missions sont similaires à celles des institutions étatiques existant déjà (...). Aussi, ont-ils déploré le fait que "les missions attribuées à l'ANVA soient identiques à celles de la Cour des comptes consignées dans la Loi organique n° 11/94 du 17 septembre 1994 qui énonce que la Cour des comptes a pour missions de vérifier et d'auditer les services de l'État, les collec-

tivités locales et les organismes recevant des concours financiers et matériels de l'État". Les "Mamboundouistes" ont donc estimé "qu'il ne saurait être question de créer un conflit d'intérêts en mettant en concurrence l'ANVA, organe non étatique avec un organe étatique. Ce, conformément à l'article 76 de la Constitution qui consacre la Cour des comptes comme la

plus haute juridiction de l'État en matière de contrôle des Finances publiques". Par ailleurs, ces acteurs ont suggéré au gouvernement la réhabilitation de la direction générale du Contrôle d'État, et surtout "de la rattacher au ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption".

La Semaine Nouvelle donne...

Rien à avoir avec le titre, la rencontre, vendredi, entre le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, et les représentants des églises de reveil et des églises pentecôtistes, charismatiques et églises apparentées. Une initiative bien appréciée. Surtout au moment où on s'acheminait vers un bras de fer entre les hommes de Dieu et le gouvernement, quant à l'ouverture des lieux de culte fermés dès l'apparition du Covid-19 dans notre pays. Ces échanges permettront sans doute d'éviter cette perspective, et placent du coup Faustin Boukoubi en position de médiateur entre le gouvernement et les hommes et femmes de foi.

Ce rendez-vous ne sera pas le sujet principal de la présente chronique. Pas plus que le rapport du Pnud qui indique que 104 000 emplois ont été perdus au Gabon en 6 mois. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'un tel

rapport, ajouté au ravage du chômage déjà bien encre dans notre pays, a dû perturber la sérénité de la Première ministre. Comme quoi, la problématique de l'emploi demeure une épine dans le pied du gouvernement... C'est la situation à l'Hôtel de Ville de Libreville qui aura plus marqué l'actualité de la semaine écoulée. Et pour cause, chose inédite dans l'histoire de la mairie de la capitale gabonaise, le maire en fonction a été interpellé et placé sous mandat de dépôt à la prison de Gros Bouquet. Avec lui quelques-uns de ses collaborateurs.

Léandre Nzue et ces derniers jouissant toujours de la présomption d'innocence, intéressons-nous plutôt aux conséquences politiques et administratives de cette situation. Laquelle a, dans tous les cas, changé la donne à l'Hôtel de Ville...

On notera que dès le lendemain de l'incarcé-

ration du maire, la gouverneure de la province de l'Estuaire a pris un Arrêté pour désigner un maire par intérim, conformément à la loi. Il s'agit de Serge Williams Akassaga Okinda, le premier adjoint au maire de Libreville. Selon la loi, l'élection d'un nouveau maire doit se tenir 15 jours au plus tard après la constatation du vide par, dans le cas d'espèce, la gouverneure. Et l'intérim ne doit excéder trois mois. Désormais, tous les regards des Librevillois sont tournés vers le Parti démocratique gabonais (PDG) qui dispose d'une majorité renforcée par ses alliés. Rien ne lui interdit d'investir l'un de ses élus locaux déjà membres du bureau. Tout comme le PDG peut choisir un autre conseiller municipal. Pourvu que le retour de la sérénité soit garantie.

ONDOUBA'NTSIBAH

Photo: DR/L'Union